

# FORMULAIRE DE DEMANDE

## D'AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO NEUF



### LE DEMANDEUR (l'utilisateur mineur ou majeur du vélo)

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

### LE REPRÉSENTANT LÉGAL (à compléter uniquement si le demandeur ci-dessus est mineur)

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

- suis le représentant légal du demandeur mineur ci-dessus.  
 atteste sur l'honneur que le mineur ci-dessus, né(e) le \_\_\_\_\_, réside à mon domicile.

### Atteste / Attestons que le vélo concerné par la demande l'aide est :

- un vélo neuf homologué comprenant les équipements de sécurité obligatoires (éclairage, signalisation sonore, freins).

### LE DEMANDEUR (mineur ou majeur)

Signature

### LE REPRÉSENTANT LÉGAL DU MINEUR

(à compléter si l'utilisateur du vélo est mineur)

Signature

### QUESTIONNAIRE

**Afin de mieux connaître les habitudes de déplacement de l'utilisateur du vélo subventionné, merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes :**

**Vous êtes**  Un homme  Une femme

**Votre âge**  10-17 ans  18-34 ans  35-54 ans  55-64 ans  65 ans et plus

**Vous êtes**  scolaire-étudiant  actif  sans emploi  retraité

**Pour vos déplacements vous utilisez le plus souvent / en numérotant de 1 à 5 (1 pour le plus utilisé) :**

la marche  le vélo  le bus : .....  le train  la voiture  le scooter-moto  autre

**Vous utiliserez votre vélo subventionné pour :**

aller au travail  se rendre à un établissement scolaire  pour les loisirs  pour les achats ou démarches

- **à quel rythme**  quotidien  1 à 2 fois par semaine  1 à 2 fois par mois

- **en combinaison avec un transport en commun :**  non  oui, lequel : .....

**Le nouveau vélo va-t-il changer votre façon de vous déplacer ?**

non  oui, pourquoi : .....

**Le vélo sera garé dans :**  la rue  un abri à vélo  une cour  un garage  votre logement

**Vos suggestions pour faciliter vos déplacements à vélo :**

- dans votre commune de résidence :

- dans le secteur de la Communauté de Communes du Pays de sainte Odile :

- dans le Bas-Rhin :

Les données personnelles que vous renseignez dans ce formulaire sont conservées pendant une durée d'un an et sont supprimées au-delà de cette durée. Par ailleurs, les données renseignées par vos soins dans le questionnaire sont anonymisées et utilisées à des fins d'études statistiques sur les usages de la mobilité. Elles seront conservées durant un an. Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez à tout moment exercer votre droit d'opposition à l'utilisation de vos données personnelles pour les finalités définies ci-dessus. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez s'il-vous-plait adresser votre demande à : Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile 38 rue du Maréchal Koenig 67213 OBERNAI Cedex.

# CHARTRE D'ENGAGEMENT

## DISPOSITIF D'AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO NEUF



### LE DEMANDEUR (mineur ou majeur)

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

### LE REPRÉSENTANT LÉGAL (à compléter uniquement si le demandeur ci-dessus est mineur)

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

- suis le représentant légal du demandeur mineur ci-dessus.  
 atteste sur l'honneur que le mineur ci-dessus, né(e) le \_\_\_\_\_, réside à mon domicile.

#### Atteste / Attestons :

- être acquéreur d'un vélo neuf

#### **M'engage à / Nous engageons à :**

- ne percevoir qu'une seule subvention pour le dispositif d'aide à l'achat de vélos neufs de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (CCPO) ;
- apporter la preuve de la pleine possession du vélo subventionné dans le délai d'une semaine suivant la demande expresse des services de la CCPO ;
- ne pas revendre le vélo dans un délai de 1 an suivant la date de signature de la présente charte ;
- restituer la subvention à la CCPO dans le cas où ce vélo viendrait à être vendu durant cette période d'un an.
- respecter les règles du code de la route et à transmettre ces règles de sécurité à mes enfants,
- maintenir le vélo et les équipements obligatoires en bon état de fonctionnement,
- avoir un comportement éthique lors des déplacements à vélo, en étant notamment attentif aux piétons et aux personnes à mobilité réduite,
- chercher à privilégier la marche et le vélo pour des déplacements réguliers de proximité.
- participer à une évaluation du dispositif d'aide de la CCPO.

#### Sanction en cas de détournement de la subvention :

Le détournement de la subvention notamment en cas d'achat pour revente, est susceptible d'être qualifié d'abus de confiance et rend son auteur passible des sanctions prévues par l'article 314-1 du code pénal : « L'abus de confiance est le fait par une personne de détourner, au préjudice d'autrui, des fonds, des valeurs ou un bien quelconque qui lui ont été remis et qu'elle a acceptés à charge de les rendre, de les représenter ou d'en faire un usage déterminé. L'abus de confiance est puni de trois ans d'emprisonnement et de 375000 euros d'amende ».

Fait à :  
le :

### LE DEMANDEUR (mineur ou majeur)

rajouter la mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature

(à compléter si l'utilisateur du vélo est mineur)

### LE REPRÉSENTANT LÉGAL DU MINEUR

rajouter la mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature